

SE COMPRENDRE

N° SAU/119 - 13 avril 1973

EN ISLAM PAS DE CLERGÉ MAIS DES SAVANTS

Taha al-Wali

Ce, texte traduit de l'arabe (1) par R. Caspar est une illustration typique d'un thème de l'apologétique musulmane moderne : pas d'Église ni de hiérarchie ni de sacerdoce en Islam, religion de laïcs ; et donc pas de motif pour aspirer à distinguer temporel et spirituel, religion et État, ceci est une idée empruntée à l'Occident, où elle est le fruit d'une histoire et d'une problématique étrangère à l'Islam.

L'auteur, qui se situe, comme la revue marocaine où il publie son article, dans la ligne du réformisme salafi (celui de R. Ridâ plus que de M. Abduh) est tout de même conscient que les "savants" (ulémas) musulmans ont fini par constituer une classe sociale distincte des autres musulmans, en contradiction avec les principes de l'Islam tels qu'il les affirme - et qu'eux aussi les affirment -. Mais pour lui c'est une déformation qu'il critique avec causticité. On pourrait dire que le problème n'est pas tellement différent en Islam et en Christianisme, si on se place sur le plan des faits et de l'évolution historique, et si on tient compte des recherches théologiques actuelles sur le sacerdoce et sur la "déclergification". Quoi qu'il en soit, on aura intérêt à prendre connaissance de ce genre de raisonnement et on peut lui reconnaître le mérite d'esquisser une réflexion sur les origines historiques du laïcisme. (R. C.).

Il semble que la vague de conformisme ait atteint, sous ses aspects les plus arrogants, certains milieux musulmans que nous estimions à jamais à l'abri de la sujétion à cette épidémie propagée par la civilisation occidentale dans l'esprit et le cœur des musulmans, à tel point qu'ils sont devenus, ou presque une caricature des sociétés étrangères, américaines ou européennes.

Bien que les lois de la vie s'imposent d'elles-mêmes dans les relations entre le faible et le puissant, faisant du premier une ombre projetée du second, et malgré ce principe logique valable en tout temps et en tout lieu, nous pensons cependant que l'esprit de l'Islam pouvait entourer les musulmans d'une enceinte de composantes essentielles qui les prémunirait contre la dissolution dans l'océan des nations victorieuses, surtout en ce qui concerne les grands principes intellectuels qui sont étroitement liés à l'essence de la foi religieuse et aux caractéristiques nationales. Au contraire, la foi elle-même commence à être entamée par le doute, semble-t-il, à la suite de notre sujétion directe ou indirecte aux modes de la vie moderne qui ont dévasté l'Orient sous couvert des slogans de l'évolution, du progrès, de la prospérité.

Nous devons reconnaître que les musulmans subissent la pression croissante des influences occidentales qui s'infiltrant dans leurs esprits par voie de contact direct avec l'Occident, dans un contexte qui ne respecte pas leurs intérêts authentiques. C'est que l'Occident, à notre époque, jouit de privilèges matériels et intellectuels qui lui permettent de maîtriser et de contrôler les forces de civilisation du monde, au moment où l'Orient - et les musulmans en son centre - en est toujours à se débattre dans les premières tentatives pour se libérer des chaînes de la confusion sociale et du marasme intellectuel, qui l'ont assujéti, de longs siècles durant, à l'inertie, au sous-développement et à une vile démission.

Devant une telle situation de profonde inégalité entre la puissance de l'Occident et l'impuissance de l'Orient, les musulmans se sont trouvés investis par les schèmes de pensée occidentaux qui émanent naturellement du cœur même des étapes de la vie des peuples européens qui les ont profondément transformés depuis l'époque où l'Église avait la haute main sur eux par l'intermédiaire du clergé, qui prenait les institutions religieuses et leur appareil multiforme comme point de départ pour l'extension de son influence culturelle et en même temps de sa domination politique. Lorsque l'Église se heurta aux aspirations des leaders laïcs, cette antique institution, après une lutte à mort avec eux, se trouva contrainte à revenir sur sa domination directe sur les peuples qui lui étaient soumis de gré ou de force. Elle céda devant l'aspiration de ces peuples à ériger un mur intellectuel qui séparerait radicalement et définitivement le désir du clergé de revenir à sa domination et la résolution des laïcs à sauvegarder leur indépendance et à traiter eux-mêmes leurs affaires publiques.

Ainsi naquit l'idée de la séparation entre le pouvoir religieux et le pouvoir temporel, ainsi que l'idée de considérer le sacerdoce comme une fonction purement spirituelle, sans relation de près ou de loin avec la vie profane des hommes. Les hommes d'Église, selon leur rang et leurs diverses responsabilités, furent donc contraints à se contenter de rester à l'intérieur des églises pour organiser les affaires des "croyants" dans l'au-delà, en laissant les affaires de cette vie à d'autres qu'eux, les rois, les chefs d'État, les gouvernants temporels, en termes plus précis aux "civils", auxquels on donna le nom de "laïcs".

L'étonnant, c'est que cette répartition sur deux plans dont s'est munie l'Europe pour échapper à l'influence de l'Église et à la prépotence de ses chefs dans les affaires publiques, a rapidement fait tomber un voile devant les yeux des musulmans cultivés, qui se sont empressés de s'en emparer sans réfléchir ni discuter. Ils en ont fait une théorie scientifique, après l'avoir enrobée, grâce à leur habileté à enjoliver leurs propos d'une plume virtuose, des mêmes preuves et démonstrations qu'ils avaient traduites des langues européennes en arabe, sans se donner la peine de chercher à comprendre les différences considérables entre ce que signifie la classe sacerdotale directement liée à la notion d'Église et le corps des "savants" (ulémas) représentant un élément indissociable de la société musulmane.

En d'autres termes, les musulmans cultivés de notre temps firent semblant de négliger, consciemment ou non, l'étude des facteurs historiques qui amenèrent les européens à cette opération de séparation totale entre leurs institutions civiles et les institutions religieuses. Or ces facteurs relèvent de principes spirituels dont les bases ont été fixées par les fondateurs de l'Église, qui ont affirmé avec insistance que "ce qui est à César revient à César et ce qui est à Dieu revient à Dieu", et que leur Royaume est au ciel et n'a aucune relation avec les affaires des hommes sur la terre, si ce n'est ce qui peut leur assurer repos et bonheur à la fin de leur vie terrestre et leur entrée dans le royaume du ciel !

Tandis que nous trouvons le message de l'Islam soucieux de traiter ses rapports avec ses fidèles selon le principe qui s'applique à eux durant leur présence effective sur cette terre, sans se mêler de ce qui les attend après leur départ pour l'autre monde, si ce n'est dans la mesure où cela concerne les aspects des diverses activités qu'ils exercent et dont les effets et les conséquences rejaillissent sur eux dans cette existence elle-même. Si nous voulons bien réfléchir un instant à cette théorie musulmane, comme valorisant l'homme, nous pouvons dire que cette théorie affirme l'importance du rôle que joue l'homme en cette vie, et qu'elle fait de l'autre vie, de ses récompenses et de ses punitions, un aiguillon effilé qui pousse l'homme à mettre ses pensées et ses conduites en accord avec le bien et l'harmonie de l'humanité, grâce aux notions qu'a élaborées l'Islam pour encourager le progrès, la prospérité et le bonheur de l'univers. Ainsi, le ciel pour l'Islam un facteur de civilisation terrestre et non pas l'inverse, comme c'est le cas dans la théorie de l'Église (2).

A partir de ce principe, nous pouvons saisir la différence essentielle entre la présence d'une classe d'"hommes de religion" dans l'Église et l'absence d'une telle classe dans la société musulmane. Sans aucun doute, si nous revenons aux normes juridiques de l'Islam, trouverons-nous qu'elles ne font allusion en aucun endroit à une répartition des musulmans en religieux et laïcs. Par conséquent, elles ne font aucune distinction entre un musulman et un autre quant au rôle de musulman qu'il a à jouer durant toute sa vie terrestre. Les musulmans sont tous "comme les dents d'un seul peigne" (3) ; rien ne les distingue l'un de l'autre dans l'application des articles du credo musulman, qu'il s'agisse de ce qui concerne les rites purement culturels ou de ce qui concerne les autres affaires publiques. Le musulman qui observe les prescriptions divines en priant à la mosquée est le même musulman qui doit observer les prescriptions divines lorsqu'il siège au pouvoir ou est à la tête de l'armée et partout où il se trouve, soit isolément soit associé à d'autres.

En partant de cette conclusion à laquelle à abouti notre raisonnement, nous nous adressons aux musulmans cultivés dont le sort a voulu qu'ils empruntent pour raisonner des idées étrangères à leur société orientale et à leur foi musulmane. Nous les invitons ardemment et sincèrement à se libérer du complexe de servilité envers l'Occident et à triompher avec audace et confiance des sentiments d'infériorité envers la civilisation européenne, qui font la loi dans leur esprit. Qu'ils s'exercent, en leur conscience, à réexaminer leur patrimoine national et les enseignements de leur religion, avec un tant soit peu de foi en eux-mêmes et en se libérant des influences qui s'exercent sur eux. Il est indubitable que, ce faisant, ils trouvent dans ces enseignements et dans ce patrimoine matière à faire d'eux-mêmes des découvertes qui les amèneront à réviser leur jugement sur les évidences premières de la logique des choses qu'ils adoptaient auparavant.

Cependant, en nous adressant sur ce ton de sincérité et de fermeté à l'avant-garde cultivée des membres de notre Communauté, nous n'avons pas l'arrière pensée de les porter à sous-estimer l'influence des ambiguïtés et des dilemmes sur leur situation actuelle, et dans lesquelles baignent leurs conditions d'existence et leur milieu de vie. Ces ambiguïtés et ces dilemmes sont en fait le résultat de leur fréquentation d'un groupe de "savants" ('ulémas) musulmans, dont la plupart ne justifient ce noble titre que par leurs apparences externes, qu'ils ont adoptées comme signes distinctifs : la robe, le turban et parfois - pas toujours - une barbe que le barbier met un soin démesuré à tailler et à en rectifier les bords, ainsi qu'un chapelet dont le fil d'or soutient de nombreuses boules précieuses et élégantes, mais dont le seul acte de dévotion est le cliquetis des grains l'un contre l'autre en faisant des fausses notes et sans autre signification qu'un écho vide.

Oui, la fréquentation de ce genre de "savants" de l'Islam par les musulmans cultivés a conduit à un choc de rupture entre deux mentalités antinomiques. L'une est prisonnière de ses liens étrangers et occidentaux, tandis que l'autre est laissée à elle-même, souffrant de complexes d'isolement de la société, elle que la vraie religion a pourtant chargée de guider cette société à la fois vers le bien en ce monde et vers le bonheur éternel dans l'autre monde.

A mesure que la société musulmane progresse dans le temps, ce complexe de rupture entre la masse des musulmans et ceux qui portent le vêtement de la science (religieuse) devient de plus en plus difficile à dénouer. C'est au point que nous en sommes presque à une époque où nous nous retrouvons soudain face à un problème psychologique dont nous ne pourrions sortir que pour tomber définitivement dans l'impiété vers laquelle nous versons progressivement. A moins d'accepter malgré nous de considérer notre grandiose religion éloignée de ses données vitales et universelles et de laisser les facteurs de dénaturation et d'égarement opérer leur œuvre de mort, en déclarant que l'Islam doit se renfermer dans le flacon des rites et des cérémonies, qui eux-mêmes ne peuvent s'évader de la prison des rites d'adoration habituels à l'intérieur des neufs des mosquées, et des pratiques saisonnières qui s'y rattachent et qui n'interviennent dans notre vie, au cours de l'année, qu'au mois du jeûne béni ou lors du pèlerinage en terre sainte.

Pour affronter ce problème inattendu avant que son maléfice ne s'aggrave et que son péril ne s'accroisse, il ne nous reste qu'à affermir notre résolution de relever le défi avec toute la force de persuasion, d'insistance et d'opiniâtreté dont nous disposons, en faisant du message de l'Islam et de sa suprématie de droit l'"anse solide" (Coran 2, 256) que nous saisissons et qui nous donnera la même immunité qu'elle a fourni aux principes de base de l'Islam, dans la mesure où ils découlent des versets explicites du Coran et des éclaircissements que nous a donnés le Prophète dans sa noble Tradition, que ce soit des paroles, des actes ou des consentements tacites.

Sans doute, une des évidences qui viennent spontanément aux lèvres et une des prémisses immédiates, c'est que la religion musulmane, aussi bien dans son essence doctrinale que dans les innombrables secteurs de sa mise en pratique, se différencie, globalement comme dans les détails, des messages religieux qui l'ont précédé. Cette différence, en fait, est comme le principe justificateur sur lequel l'Islam s'appuie pour exister comme religion distincte de toutes les autres. Car si l'Islam, dont le porte-drapeau fut Mohammed, était une simple copie rédigée en arabe et traduite de ces messages religieux antérieurs adressés aux autres communautés, on ne trouverait aucune cause aux profondes contradictions qu'il a mises en lumière, jusqu'à aujourd'hui, entre ses fidèles et ceux des autres voies religieuses qui ont apparues ici et là en une autre langue que l'arabe.

Voilà ce qui nous incite à dire qu'à l'existence d'une classe de prêtres qui portent le nom d'"hommes de religion" dans les communautés non musulmanes correspond sans discussion ni hésitation l'inexistence d'une telle classe dans la communauté musulmane.

Si nous feuilletons l'histoire des musulmans à travers toutes ses époques, ses dynasties, ses capitales, nous trouverons en ces pages de quoi nous confirmer et nous convaincre que ces musulmans étaient tous sans exception des "hommes de religion", sans distinction sur ce point entre un individu et un autre, en tout domaine et activité. C'est pourquoi, en raison de ce principe primordial, le "prince" musulman, qui était responsable des affaires publiques des musulmans, était aussi leur imam lorsqu'ils faisaient la prière ; il était aussi leur chef lorsqu'ils allaient en pèlerinage ; il était aussi leur ultime recours dans le cas d'une décision à prendre sur les problèmes survenant à propos des intentions de la Loi et qu'il fallait utiliser l'analogie ou le jugement personnel.

C'est pourquoi les juristes (fuqahâ) ont ainsi défini la fonction du "prince" : "L'imâmât (le califat) a été inventé en "lieu-tenance" (khalîfâ) de la prophétie pour sauvegarder la religion et pour gouverner les affaires de ce monde" (Mawârdî, *Al-âdâb al-sultâniyya*).

Le sens du califat comme "lieu-tenance" de la prophétie en ce qui concerne le calife (imam) - autre nom en Islam pour celui qu'on nomme le chef d'État dans les autres communautés - est suffisamment clair pour avoir besoin d'explications et de commentaires supplémentaires. En effet, le Prophète se chargeait lui-même d'organiser sa communauté dans le cadre des principes religieux, qu'il s'agisse de ce qui concerne l'aspect spirituel, source de la formation de la conscience individuelle et collective, ou de l'aspect humain qui vise à susciter l'être social de cette communauté. Dès lors, le califat constitue la continuation de la fonction prophétique avec tout ce qu'on entend par cette fonction, à l'exception des relations particulières qui existaient entre le Prophète et Dieu grâce à la révélation, comme il est patent et bien connu

Si le calife - le "prince" - est une autre image du Prophète, mais sans la révélation divine, le "savant" ('âlim), lui, a et doit toujours avoir parmi ses responsabilités d'être aux avant-postes de la communauté. Et ceci non seulement dans l'accomplissement des rites culturels et purement spirituels, mais également dans la vie publique de la communauté, qu'on appelle aujourd'hui la vie civile ordinaire. C'est ce qu'indique le hadith : "Les savants ('uléma) sont les héritiers des prophètes", en ce sens que l'héritage du prophète est comme sa "lieu-tenance", d'égal à égal, eu égard au rôle que jouent le calife et le "savant" chacun dans la sphère d'activité qu'il exerce dans la société musulmane.

La qualité de "savant" a été placée par la législation musulmane au premier rang de celles dont doit s'orner le "prince" en Islam. Lorsque Ibn Khaldoun parle, dans ses Prolégomènes, des conditions sine qua non pour la validité du choix de celui qui serait élevé à la fonction de chef de l'État musulman, le calife - ou l'imâm, selon la terminologie du droit religieux -, il déclare : "Il y a quatre conditions pour cette fonction : la science, la compétence, l'intégrité physique et l'indépendance d'esprit envers ce qui pourrait influencer le jugement ou l'action". Ensuite, Ibn Khaldoun se met à justifier l'exigence de ces conditions et commence par la première : "Il est évident que la science doit être une condition. Car il (le calife) ne pourra faire exécuter les ordres divins que s'il en a la science. Qui ne l'a pas ne peut les faire exécuter. Et cette science ne sera suffisante que si elle atteint le degré du jugement personnel (ijtihâd), car le conformisme est une déficience et le califat (imâmât) exige des qualités et des comportements parfaits".

Ainsi, nous voyons ce grand savant, dont le bien-fondé du jugement et la sûreté de pensée ne peuvent être contestés (4) - faire de la science la première des conditions auxquelles doit répondre éminemment celui qui aspire à devenir le chef de la Communauté. Ibn Khaldoun n'est pas le premier à le dire et n'innove rien. Il ne fait que reprendre ce qui fait l'accord des plus hautes autorités en matière de droit musulman, qui l'ont précédé et qui, à leur tour, l'ont ainsi énoncé en conformité avec les textes du Coran et de la tradition à propos de cette fonction si délicate.

Ibn Khaldoun a défini la science, ainsi que nous l'avons vu, comme la connaissance exhaustive et consciente des sources du savoir juridique et la capacité à mettre en pratique ses bases, ses principes et son esprit, grâce à un discernement complet et une compréhension sûre, soit à partir de textes cités, soit à partir du raisonnement analogique et de l'effort de réflexion personnelle (ijtihâd), de façon à être en accord avec le but visé par ces textes et leur finalité sociale éminente.

Si la première condition pour la fonction de calife et pour la personne qui y est candidate est d'être savant, il ne faudrait pas ensuite restreindre cette ample vision musulmane et laisser cette haute qualité s'amenuiser de plus en plus, jusqu'à l'enfermer dans des frocs élimés et en faire un titre clérical, réservé à ceux qui sont chargés de certaines fonctions du culte auxquelles, en réalité, tout individu du commun peuple musulman peut être délégué "à la fin de la nuit et aux extrêmes du jour" (Coran 20, 130). Ceci dit, nous savons bien que nous ne trouverons pas dans les dires et les ouvrages que nous ont laissés les Grands Anciens ce qui nous donnerait l'impression qu'ils auraient assigné à la religion, à

aucune époque, un sens restreint aux cérémonies du culte, ou qu'ils auraient réservé à cette religion une classe spéciale de musulmans qui se distingueraient par un vêtement spécial, qui jouirait par ce biais d'un statut "auquel Dieu n'a révélé aucune justification" (Coran 12, 40...) et qui les rendrait aux yeux des hommes séparés de la communauté, en tant qu'individus ou comme collectivité, grâce à une nature spirituelle autonome.

Une des plus grandes mystifications que nous puissions vivre aujourd'hui, c'est sans doute d'écouter les homélies que répètent à satiété les imams du haut des boiseries des chaires des mosquées à chaque prière du Vendredi, de voir ces imams assurer dans ces homélies qu'il n'y a pas de clergé en Islam, pas de classe distincte parmi les musulmans, et puis de les voir, dans leur vie privée, se donner sans cesse le titre d'"homme de religion". Par Dieu ! Voici la merveille des merveilles ! On dirait que ces messieurs les imams n'ont jamais lu ce que Dieu dit dans le Coran : "O vous qui croyez ! Ne dites pas ce que vous ne faites pas... Dieu a horreur que vous disiez ce que vous ne faites pas" (Coran 61, 3).

—Beyrouth. Taha AL-WALI—
(Trad. R. Caspar).

NOTES

1. Publié en arabe dans *Da'wat al-haqq* (Rabat) p. 40-43. Les "savants" de notre traduction correspond aux 'ulamâ' (oulémas) en arabe : savants en sciences religieuses ; de même "hommes de religion" ou "clergé" correspond aux "rijâl al-dîn" : les prêtres et religieux en Christianisme, les cheikhs en Islam.
2. Présentation outrée et bien dans la ligne de l'apologétique musulmane depuis M. 'Abduh et surtout R. Ridâ : le Christianisme ne s'intéresse qu'à l'au-delà, tandis que l'Islam est la religion complète, visant aussi bien le bonheur ici-bas que dans l'au-delà ; ici, l'auteur va jusqu'à faire de l'Islam un message essentiellement terrestre. Inutile de dire combien cette vision des choses est fautive, surtout au sujet du Christianisme.
3. Hadith très connu.
4. Littéral. : "deux chèvres ne peuvent se donner des coups de corne à ce sujet".



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--